

N° client : 6 008 368 408

Document à conserver 5 ans Page 1/4

**Par Internet****edf.fr**application mobile : EDF & MOI
mail : serviceclient@edf.fr**Par téléphone**Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h
3404

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

Par courrierEDF SERVICE CLIENTS TSA 21941
62978 ARRAS CEDEX 9**Urgence dépannage Electricité (Enedis)**

0972675077 (Service gratuit + prix appel)

NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE

Par internet<https://www.chequeenergie.gouv.fr>**Par courrier**EDF TSA 81401
87014 LIMOGES Cedex 1**Lieu de consommation**9 RUE DE LA CHARDONNE
77170 BRIE COMTE ROBERT**Titulaire du contrat**Mme, M. CHAVES MANUELA
LEITAO VITOR**Votre contrat**

N° de client : 6 008 368 408

N° de compte : 4 05 4 012 790 554

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Électricité "Tarif Bleu"

• Point de livraison (PDL) :

N° 22 129 811 822 247

• Puissance : 12 kVA

• Base

241024 64579 13762

1 / 2 1 66

CHAVES MANUELA LEITAO VITOR
9 RUE DE LA CHARDONNE
77170 BRIE COMTE ROBERT**Facture du 10/02/2025**

N° 10 364 115 858

Montant total

147,65 €

TTC

A payer avant
le 25/02/2025**Facture TTC****147,65 €****Les prochaines étapes**

- Prochaine facture vers le 09/04/2025.
- Relève automatique de votre compteur électrique vers le 09 de chaque mois.

Facture 20.02.25

Comment payer ?

Par Internet : choisir « Payer ma facture ».

Par téléphone au 09 70 83 33 33 (Service gratuit + prix appel) :
choisir « Payer ma facture ».

Par TIP : détacher le TIP et suivre les instructions sur l'enveloppe jointe.

Par chèque : à l'ordre d'EDF en joignant le TIP.

En espèces : dans un bureau de poste avec votre facture.

Leproz complète des détails postaux : la date de paiement sur votre facture est celle à laquelle nous devons avoir reçu votre règlement.

Pour vos prochaines factures, simplifiez-vous la vie !

Payez par prélèvement automatique mensuel ou bimestriel.
Connectez-vous dès maintenant sur votre espace Client.